

Carnon, le 19 novembre 2015



Capitainerie du port
Quai Mévner
34280 CARNON

Monsieur Dominique VERISSEL
Les Grands Cours
01851 MARBOZ

Lettre recommandée avec accusé de réception

Réf : DCF/VP

Objet : Mise en demeure « Abandon de navire »

Monsieur Verissel,

Notre dernier courrier en recommandé avec AR en date du 14 septembre 2015 adressé à Maître PACAUT, votre conseil, étant resté sans réponse, nous vous informons que conformément à l'article L5331-5 du code des transports, votre navire « CHARANGO », se trouve toujours en situation irrégulière et sans droit ni titre et en « situation d'abandon » au port de Carnon.

En effet, de 2007 à 2015, vous étiez en situation de défaut de paiement pour l'occupation du domaine portuaire. Votre dette antérieure auprès du port de Carnon vient d'être apurée ; mais votre navire est toujours présent.

Conformément aux dispositions du règlement de police, le « CHARANGO » a été placé sur l'aire de carénage dans le cadre de sa mise en fourrière, pour défaut d'entretien, défaut d'assurance et pour situation irrégulière.

En vertu de l'article L.5331-5 du code des transports, l'autorité portuaire a pu constater en date du 19 novembre 2015, que votre navire ne présente plus aucun signe d'équipage à bord, ni d'entretien au bénéfice de celui-ci entraînant sa dangerosité.

Il vous appartient donc et à vosre charge financière de procéder à son enlèvement dans un délai de 3 semaines à réception de ce courrier.

En cas d'absence de votre réponse dans ce délai et conformément aux articles du code des transports, le navire « CHARANGO » fera l'objet d'un transfert de propriété à la Mairie de Manguio-Carnon afin de procéder à sa destruction. Les frais de cette procédure seront à votre charge.

Je vous invite à vous rapprocher dans les meilleurs délais vers les services portuaires.

Et vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Le Maire,
Yvon BOURREL

Pièces jointes :

- Constat d'abandon
- Courrier adressé à Maître PACAUT le 18 septembre 2015

☎ 04 67 68 10 78

Fax 04 67 68 10 73

Site : www.port-carnon.fr